

ami de York-Sud. Il est allé le voir le soir, comme Nicodème, et mon honorable ami (M. Maclean) l'a converti à une sorte de nationalisation, mais il semble aussi rebelle à ressusciter que Nicodème l'était et je ne crois pas qu'il approuve de bon cœur cette proposition. On rapporte qu'il disait à ses amis à Toronto, il y a quelques années, que les gouvernements qui prenaient aux particuliers ce qui leur appartenait, adoptaient les méthodes de ce vieux tyran juif, le roi Achab, qui a exproprié la vigne de Naboth. Je ne sais s'il a changé d'avis ou non depuis qu'il s'est réuni à ses nouveaux amis et qu'il s'est installé dans les meubles de Jézabel. Peut-être a-t-il toujours la même opinion, mais je ne voudrais pas me prononcer là-dessus. Toutefois, cela paraît suspect de voir le Gouvernement insister pour que les anciens directeurs du Nord-Canadien aient tant de contrôle sur le nouveau réseau que nous proposons maintenant de former.

Que ferait une compagnie privée si elle achetait un commerce en faillite? Garderait-elle les anciens directeurs? Prenez les deux banques ontariennes qui sont en faillite actuellement, au grand désespoir de leurs actionnaires. Les liquidateurs vont-ils en laisser le contrôle entre les mains de ceux qui ont mené les banques à leur ruine? Je dis qu'ils ne feront rien de la sorte.

M. le PRESIDENT: A l'ordre. Je dois faire remarquer à mon honorable ami que les vingt minutes ont expiré. Il pourra continuer sur un autre article.

M. TURGEON: Monsieur le président, on a dit que le débat avait roulé sur la question de la nationalisation des chemins de fer. Si les partisans de la nationalisation pouvaient se compter dans cette Chambre, on en trouverait bon nombre de ce côté (la gauche). Il y a dix-neuf ans, lorsque nous préconisions le prolongement de l'Intercolonial, en vue de donner plus d'extension au principe de l'exploitation par l'Etat, nous fûmes alors en butte aux attaques de l'opposition, composée surtout de députés de l'Ontario, qui tous étaient hostiles à la nationalisation des chemins de fer, sauf mon honorable ami d'York-Sud (M. Maclean), qui semble, depuis, avoir fait quelques convertis dans sa province. Depuis vingt ans que je siège ici, j'ai demandé que le gouvernement canadien, au lieu de subventionner des compagnies concessionnaires pour la construction de chemins de fer, construisît lui-même ces travaux au bénéfice du peuple. Aux promoteurs de chemins de fer, nous

avons voté des crédits d'un chiffre exagéré, accordé d'énormes subventions en terres domaniales; or, si nous avions gardé cet argent en caisse et conservé ces terres, nous aurions pu construire ces réseaux, et aujourd'hui, le Canada serait en meilleure posture qu'il ne l'est, après avoir passé par le régime de l'exploitation des chemins de fer par des compagnies concessionnaires.

La province du Nouveau-Brunswick a accordé un quart de ses terres publiques et de son domaine forestier à une compagnie provinciale pour la construction d'un chemin de fer traversant la partie sud de la province, et cette concession a toujours mis obstacle à la prospérité et au progrès de la province. Nous avons accordé des millions d'acres de terre à la compagnie du Pacifique-Canadien pour l'établissement de son réseau si prospère; mais je ferai observer à cette Chambre que si le Gouvernement avait maintenant, en caisse les millions de dollars que cette compagnie a réalisés depuis vingt-cinq ou trente ans, nous pourrions construire le Pacifique-Canadien et en faire une entreprise aussi prospère, pourvu que notre administration de cette voie ferrée fût aussi économique que celle dont a joui cette compagnie jusqu'à aujourd'hui. Si le ministre de l'Intérieur possédait encore les terres domaniales que détient encore la compagnie du Pacifique-Canadien, il pourrait assurer l'établissement de tous nos soldats canadiens et les mettre à même de réaliser l'objet de leurs vœux.

J'ai été frappé de stupéfaction en entendant, vendredi, quelques ministériels formuler des observations dérogatoires à l'honneur des députés de la gauche et prétendre que nous sommes hostiles à la nationalisation des chemins de fer, encore que les ministériels aient été hostiles à ce régime jusqu'à ces derniers temps; leur conversion, disent-ils, tient aux nécessités du moment. L'honorable député de Springfield—dont je regrette l'absence en ce moment—nous a dit qu'il avait été partisan de la nationalisation des chemins de fer, et que si nos chemins de fer se trouvaient acculés à pareille impasse, cela tenait à la mauvaise administration du parti libéral, et que, figurativement parlant, on avait pour ainsi dire abandonné et déposé ces nouveaux-nés sur le seuil du Gouvernement, et que force avait bien été à l'Etat d'en prendre soin. Cependant, en 1912, un an après le changement de gouvernement, l'honorable député travaillait à Winnipeg à faire passer le pays sous le régime libéral. J'ai été étonné du langage employé